Journal municipal des Hautes-Terres

Novembre 2023 / Édition 10

Une version électronique du journal est également disponible sur notre site Web!

www.municipalitedeshautesterres.ca

Édifice municipal
Nancy Lainey-Thériault
1040, rue du Parc, unité 6
Paquetville, NB
E8R 1J7

Pour joindre le personnel:
506-718-1196

Courriel :
info@municipalitedeshautesterres.ca

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La réunion ordinaire du mois de novembre aura lieu le mardi 28 novembre à 19 h 30, à l'édifice municipal Nancy Lainey-Thériault.

Bienvenue à tous!

DANS CE NUMÉRO

Administration.....2
Activités.....4
Affaires de chez nous.....7

Suivez-nous sur Facebook :
Municipalité des Hautes-Terres

MOT DE L'ADMINISTRATION

Déjà novembre ! La première année d'existence de la Municipalité des Hautes-Terres se termine sous peu—tant de changements en si peu de temps ! Nous remarquons un grand intérêt des citoyens envers les affaires municipales, avec une belle participation aux réunions ordinaires du conseil. Du côté de l'équipe municipale, les projets de l'été se terminent et la préparation pour l'hiver commence. Ce mois-ci, vous verrez apparaître sur le bord des routes des pancartes aux couleurs de la municipalité avec le nom des différentes localités. D'autres pancartes pour souhaiter la bienvenue aux passants seront ajoutées aux entrées de la municipalité au printemps prochain.

Vanessa Haché Breau, Directrice générale

NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL

En résumé, quelques-unes des décisions prises lors des dernières réunions de votre conseil municipal :

- Toutes les casernes seront identifiées avec SERVICE D'INCENDIE, Municipalité des Hautes-Terres et le nom du secteur, soit St-Isidore, Notre-Dame-des-Érables, St-Sauveur ou Paquetville.
- Le nouvel arrêté sur la protection des incendies de la Municipalité des Hautes-Terres, pour l'ensemble des casernes, a été adopté.
- Une modification de zonage pour le secteur de St-Isidore a été adoptée pour permettre la construction de duplex sur deux lots séparés par le mur mitoyen du bâtiment.
- Un montant non-dépensé de 102 823 $ reçu du Fonds de développement des collectivités du Canada (anciennement le Fonds de taxe sur l'essence) par l'ancien Village de Paquetville a été transféré dans le nouveau plan pour 2023.
- Un montant de 1 595 000 $ pour le fonds des recettes générales et un autre de 140 000 $ pour le fonds pour les égouts sont transférés en prêts à long terme avec la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick pour des projets qui sont terminés.
- Une demande de financement est déposée avec l'Association francophone des municipalités pour financer un projet d'installation de bornes électriques.
- Un appui financier de 11 736 $, réparti sur deux ans, a été accordé pour l'aéroport régional de Bathurst.
- Une lettre de préoccupations est envoyée au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC), ainsi qu'aux fournisseurs des services de réseaux cellulaire et internet concernant la pauvre réception cellulaire dans la région.
- Un organisme à but non lucratif sera créé pour l'investissement dans la construction de logements à prix modique.

Modes de paiement pour les services d'égouts sanitaires

Il reste quelques semaines pour payer la facture 2023 du service d'égouts sanitaires. Des frais d'intérêts s'appliqueront aux montants non-payés. Vous pouvez payer vos factures d'égouts sanitaires de diverses façons :

* en ligne, en utilisant *Mon profil* avec Uni coopération financière;
* par prélèvement automatique;
* à l'édifice municipal par paiement en argent comptant ou par chèque;
* par la poste par paiement par chèque au nom de la Municipalité des Hautes-Terres au 1040, rue du Parc, unité 6, Paquetville, NB, E8R 1J7.

Pour toute question concernant votre facture, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone au 506-718-1196.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Avez-vous déjà été témoin d'un feu de cheminée, dont les flammes jaillissent vers le ciel et peuvent atteindre la toiture?

Dangereux mais malheureusement fréquent, ce type d'incendie est engendré par la combustion d'un dépôt croûteux qui se forme avec la fumée sur les parois de toutes les cheminées et fournaises (incluant celles des maisons neuves) : la créosote.

Très inflammable, ce matériau peut prendre feu dès qu'il dépasse 3 mm d'accumulation. Voici donc quelques conseils de prévention en ce sens.

- Faites installer votre appareil de chauffage et votre cheminée par un professionnel.
- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année (idéalement, à toutes les cinq cordes de bois brûlées).
- Vérifiez à l'automne qu'aucun débris n'est tombé dans la cheminée, comme un nid d'oiseau, par exemple.
- Utilisez du bois de qualité bien sec et fendu en petites bûches, car un bois vert favorise le dépôt de créosote.
- Faites entrer assez d'air dans la fournaise ou le poêle pour que les flammes soient vives. Rappelez-vous que c'est la fumée qui favorise le dépôt de créosote.
- N'utilisez pas d'accélérant pour allumer le feu, éloignez les objets combustibles de l'appareil et assurez-vous que les matériaux du sol et du mur près de l'appareil soient non combustibles.
- En terminant, n'oubliez pas d'utiliser un contenant métallique pour disposer des cendres. Laissez-les à l'extérieur, loin des bâtiments, car elles peuvent rester vivantes jusqu'à 72 heures.

Vous pouvez maintenant profiter des journées froides de l'automne en « mettant une bûche dans le poêle »!

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Plusieurs activités ont été organisées dans la Municipalité des Hautes-Terres dans le cadre de la *Semaine de la prévention des incendies*, du 8 au 14 octobre dernier. Le directeur de la Sécurité publique, Denis Paulin, a accueilli une jeune pompière d'un jour, Maëlle Losier, une élève de cinquième année de l'École Terre des Jeunes de Paquetville, le mardi 10 octobre. Elle a pu visiter les quatre casernes et faire une promenade en camion de pompier. Les pompiers ont aussi visité les élèves de l'École La Relève et l'École Terre des Jeunes, accompagnés de l'éducateur en sécurité des incendies, Brian Brown, et son chien Maureen.

Les résidents du Manoir Edith B. Pinet ont également reçu la visite de pompiers durant la semaine. Les citoyens ont été invités à visiter deux casernes de la municipalité, soient celle de Paquetville et celle de Notre-Dame-des-Érables, lors de deux portes ouvertes. La semaine s'est terminée par une formation pour la conduite des véhicules d'urgence, à laquelle des pompiers des quatre brigades ont participé.

Sur la photo : Denis Paulin, directeur de la sécurité publique, Denis Landry, maire, Maëlle Losier, pompière d'un jour, et Denis Losier, pompier de la brigade de Paquetville et grand-père de la pompière d'un jour.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Un comité de sauvegarde de l'église et du presbytère de St-Isidore a été mis sur pied au mois d'août dernier. Les personnes suivantes font partie du comité : Louis LeBouthillier, Marie-Claire Morais, Paul Haché, Oscar Roussel, Claudette Beaulieu, Gilbert Basque et Charles-Eugène Duclos.

Le comité de sauvegarde a retenu les services de la firme d'ingénierie Roy Consultants afin de procéder, au cours des prochaines semaines, à l'évaluation de l'état de l'église et du presbytère. Toutefois, nous prévoyons réparer les portes d'entrée de l'église et réparer temporairement la couverture de l'église avant l'hiver.

Afin d'amasser des fonds, le comité de sauvegarde organise un souper de Noël à la dinde le dimanche 26 novembre 2023 de 16 h à 18 h au centre du Complexe Sportif Léopold Thériault. Les billets au coût de 20$ par personne seront en vente auprès des membres du comité de sauvegarde, auprès des membres du comité de gestion de la paroisse, et au dépanneur Gabriel Haché à St-Isidore. Pour ceux et celles qui le désirent, il sera également possible d'avoir des assiettes pour sortir.

Pour plus d'information : Marie-Claire Morais 506-358-2705 ou Claudette Beaulieu 506-358-2427. Merci de nous aider à conserver notre belle église en participant en grand nombre à cette levée de fonds… ENSEMBLE NOUS ALLONS RÉUSSIR !!

Le Club Richelieu de Paquetville a repris ses activités pour l'année 2023 – 2024. Le Club Richelieu a pour mission le développement de la jeunesse par des actions de type social, éducatif, culturel, politique à caractère non partisan et économique. Notre mission inclus également la promotion de la francophonie tant à l'échelle internationale, nationale et locale. Le mouvement Richelieu contribue à l'épanouissement des individus et des collectivités.

Le Club Richelieu de Paquetville, présidé cette année par Jean-Charles Chiasson, lance une invitation aux jeunes hommes et aussi aux moins jeunes, pères de famille ou célibataires, à rejoindre le club afin d'assurer la relève et de faire la différence dans le développement de notre jeunesse.

Pour plus d'information, communiquez avec nous au numéro 506- 727-8432.

RICHELIEU PAQUETVILLE

Prenons en main notre grande communauté de la MUNICIPALITÉ DES HAUTES-TERRES

Création d'un comité de bénévolat

En étant spectateur dans sa communauté, il est difficile de vouloir la rendre meilleur. Cette grande communauté nous appartient tous. Pourquoi ne pas s'y engager en tant que bénévole lorsqu'il y a des activités ? Le bénévolat crée des liens qui nous rendent plus forts. Nous avons tous des talents que nous pouvons mettre à la disposition des autres.

Voici ce que vous pourriez faire comme bénévole. Même si c'est seulement une à deux heures par année !

- Vente de billets 50/50
- Accueillir les gens à un spectacle
- Accueillir les gens à une fête
- Prendre des inscriptions à une table
- Placer des chaises et des tables lorsqu'il y a des événements
- Ranger la salle après un événement
- Être responsable du stationnement
- Aider au service d'un repas
- Aider dans la cuisine
- Préparer un repas avec d'autres bénévoles
- Jouer d'un instrument de musique
- Offrir un petit spectacle de chant ou de danse
- Accompagner une personne à un rendez-vous médical
- Faire partie d'un comité dans l'organisation d'un événement
- Aider à une fête d'enfants : Halloween, Noël, etc.
- Animer un événement
- Effectuer des téléphones au besoin
- Aider lors d'un événement sportif
- Préparer et installer des décors
- Ramasser des branches dans un parc

Vous pouvez vous inscrire en téléphonant à la responsable du comité : Jeanne d'Arc Lavoie, au (506) 337-4810 ou en envoyant un courriel à *jany49.lavoie@gmail.com*

PARADE DU PÈRE NOËL

Dimanche 17 décembre

À partir de 18h00

Lieu : Rue des Fondateurs, quartier de Paquetville

Encore cette année, le Centre des Loisirs de Paquetville, organise sa parade annuelle du Père Noël. Les entreprises, les organismes communautaires et les gens de la communauté sont invités à préparer un char allégorique pour l'occasion.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Denise St-Cœur au (506) 727-8992 ou par courriel à denisestcoeur@hotmail.com

Club de marche de Paquetville (CdM)

Nous voulons tous avoir des soins de santé miracle à la portée de la main, mais souvent nous évitons de faire l'effort nécessaire pour améliorer nous-même notre qualité de vie.

Pourtant avec un petit effort et une discipline personnelle, l'activité physique serait le remède dont nous avons besoin, Ne rien faire n'est plus une option, il faut agir maintenant car plus tard, ça va faire encore plus mal. On ne peut pas s'empêcher de vieillir mais on peut s'empêcher de vivre vieux !

L'activité physique a longtemps été le principe de base avec la nutrition pour la mise en forme et accueillir une bonne santé. C'est pourquoi le CdM fut créé en octobre 2006 à Paquetville. Il s'agit d'un programme d'entraînement gratuit et unique en son genre au N.B (peut être même au Canada) qui connaît un succès visible chez nos nombreux participants. Nos exercices sont simples et le participant décide lui-même son niveau d'intensité durant 40 minutes qui inclus le réchauffement et le refroidissement. Durant l'année, nous organisons également des sorties, ce qui ajoute un côté social au club.

Venez nous rencontrer au Centre des loisirs de Paquetville les lundis, mercredis et vendredis à 10h00. Tous sont bienvenus !

Pour information: JC Theriault au (506) 764-3093

Communauté chrétienne de Paquetville

Politique et règlements diocésains pour les cimetières

(1) Décorations ou fleurs: les règles et restrictions concernant les décorations de lots sont la responsabilité du comité du cimetière. Celui-ci n'est pas responsable de vol ou dommage aux décorations ou aux fleurs posées sur les tombes. Ces responsabilités demeurent à la personne responsable de la tombe c'est-à-dire, le propriétaire, la famille, le parent-proche etc. Afin de permettre les préparatifs d'entretien avant l'hiver, toutes les décorations ou fleurs doivent être enlevées par les familles au plus tard la fin de semaine qui suit le 11 novembre.

(2) Achats de pierres tombales ou monuments: il faut absolument que l'achat de celles-ci respectent la grandeur du lot acheté. Pour un lot simple, une pierre tombale ou un monument, la base ne devrait pas dépasser 48 pouces. Pour un lot double, une pierre tombale ou monument, la base ne peut dépasser 96 pouces.

(3) Il se peut que la fosse soit défoncée. Nous n'avons aucun contrôle sur ce problème. Il y a une butte de terre à l'arrière du cimetière, à votre disposition, pour remplir ce qui a creusé.

(4) Tout le monde veut un cimetière propre et bien entretenu, par respect pour les personnes qui y reposent. Si vous voyez des déchets dans le cimetière, ce serait souhaitable que vous les ramassiez.

Merci ! Le Comité du cimetière : Lise Blanchard, Claude Godin et Mildred Pinet.

Lancement du livre *Les recettes qui font partie de ma vie* de l'auteure Irène Losier

Le lancement du livre *Les recettes qui font partie de ma vie*, de madame Irène Losier, a lieu le dimanche 12 novembre, à 13 h 30, au centre du Complexe Léopold Thériault de St-Isidore. Il y aura une dégustation de pâtisserie sur place !

Nous le savons tous : il n'y a rien de meilleur que la popote de maman ou de grand-maman ! Celles-ci possèdent toutes, dans leur armoire ou dans une cachette, un livre de recettes spécial, voire unique, qui fut garni, avec le temps, d'héritages culinaires de membres de la famille. Que ce soit pour Noël, une fête d'anniversaire ou un dimanche de semaine normal, nous avons tous le souvenir de plats traditionnels qu'elles seules savaient cuisiner ! Avec cette pincée d'amour, cet élément secret, qui, souvent, tachait magnifiquement leur tablier. Voilà de quoi s'inspire Irène Losier pour ce projet ! Elle vous offre en héritage non seulement ses recettes, mais elle vous les transmet par sa propre main d'écriture. En ouvrant ces pages, vous retrouverez la nostalgie de la cuisine de votre mère, de votre grand-mère, et pourquoi pas, celle de votre grand-père ! À cela, Irène ajoute pour vous de petits conseils de cuisine, agrémentés de photos. Bonne cuisine !

Adoptée par Adélard et Elizabeth de Shippagan, Irène Losier est née à St-Sauveur, en 1937. Après s'être mariée en 1957 avec Gilbert Losier de St-Isidore, elle devint maman de deux merveilleux enfants. Irène fit ses études à Shippagan jusqu'à l'obtention de son diplôme en 1956.

Le goût d'écrire est arrivé lorsqu'elle a commencé à suivre, en 2005, les cours de littérature offerts par l'université du troisième âge. Avec l'écriture, nous découvrons des rebondissements intéressants. Alors, elle vous invite à découvrir son premier vrai projet d'écriture !

Pour information : Irène Losier au (506) 598-0661

JOUR DU SOUVENIR

Résumé d'info de Nelson E. Fongemie par le Musée de Saint-Isidore
Aurèle Losier décédé en Normandie durant la Seconde Guerre Mondiale

L'histoire de guerre d'Aurèle Losier, née en 1922 dans le Rang d'en arrière à Bois Hébert dans la localité de Saint-Isidore, pourrait être le parcours similaire de bien des jeunes hommes de notre municipalité qui goûtèrent la terreur et, pour certains, la mort sur les champs de bataille en Normandie durant la Seconde Guerre Mondiale.

Le parcours d'Aurèle débute suite à une loi passée en chambre à Ottawa le 21 juin 1940. Cette loi de mobilisation nationale des ressources stipulait l'enregistrement de tout homme éligible à la conscription pour la défense du pays. À partir d'avril 1941, les jeunes hommes étaient appelés et requis pour le reste de la guerre, soient dans l'armée active outre-mer ou pour la défense de notre pays au Canada.

Aurèle fut réquisitionné pour le service militaire au Canada même s'il avait une vision très réduite qui nécessitait le port de lunettes. Aurèle et d'autres recrues de la région de Tracadie furent regroupés avec le North Shore Regiment et transportés à Fredericton pour leur examen physique. Son entrainement militaire de base dura environ deux mois à Fredericton au camp #70, contrairement à Edmundston au camp #71, pour les francophones. Par après, il fut assigné au régiment de Hull à Val–Cartier pour poursuivre un entrainement plus avancé. Comme non-combattant, son rôle était d'assurer la sécurité aux infrastructures gouvernementales et militaires en territoire canadien. Il fut envoyé en Colombie Britannique où son régiment de Hull était stationné.

En août 1942, l'armée britannique, secondée de l'armée canadienne, tentait, sans succès, de libérer des Allemands la région de Dieppe, en Normandie. L'armée canadienne subissait de lourdes pertes : sur près de 5 000 soldats déployés, 807 furent tués et 1 945 furent capturés par les Allemands.

Aurèle Losier, même s'il avait été réquisitionné pour le service militaire au Canada comme non-combattant, subit de fortes intimidations de la part des combattants de son régiment qui participèrent à l'invasion de l'île de Kiska à l'ouest de l'Alaska pour la reprendre des Japonais. Il demeura dans l'île de Kiska jusqu'en février 1944 et, avec d'autres non-combattants, il choisit entre une campagne active dans l'Océan Pacifique contre les Japonais ou en Europe contre les Allemands. C'est ainsi qu'il se retrouva, le 2 juin, en Angleterre et fut transféré au Régiment-de-la-Chaudière. Le 8 juin, il faisait partie du débarquement en Normandie.

En Normandie, son régiment avait pour mission d'établir un périmètre le long des côtes entre Courseulles-sur -Mer et Saint-Aubin dans le but d'augmenter le territoire conquis. Aurèle écrivit quelques lettres à ses parents, M. et Mme Elizé Losier, mentionnant ses nombreux déplacements et en les rassurant que la guerre était moins atroce qu'ils pensaient. Il en était tout autrement dans leur ascension pour reprendre les installations militaires allemandes de Caen-Carpiquet.

C'est le 18 juillet 1944, dans l'attaque d'une usine militaire Allemande de Colombelles près de Caen, qu'Aurèle perdit la vie. Aurèle Losier repose dans le cimetière de Bény-sur-Mer avec 2 048 autres soldats, dont plusieurs étaient d'origine acadienne.

MARTIN
ROUSSEL
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
DIAGNOSTIC ÉLECTRONIQUE
INSPECTION PROVINCIALE
506.358.0988
4272, blvd des fondateurs
St-Isidore N-B
E8M 1G8
MARTIN
MÉCANIQUE AUTO

Confection Acadienne
Draperies & Textiles
Sur rendez-vous seulement
(506) 727-2969 (506) 727-2980
confectionacadienne@gmail.com
Natalie Duguay

St-Isidore ASPHALTE
Plus de 50 ans d'expérience
(506) 358-6345
info@st-isidoreasphalte.ca | Estimation gratuite

La Société Coopérative de Paquetville Ltée
Tél. 506-764-2845
Fax. 506- 764-1199
www.marchestradition.com/fr/
facebook.com/cooppaquetville
1301 , rue des Fondateurs
Paquetville . E8R 1A7
• LES MARCHÉS •
Tradition
• MARKETS •
COOP
Paquetville

Sucrerie Chiasson
Marc Chiasson, Propriétaire | Owner
1873, rue Bellechasse, Paquetville, N.-B.
506 727-8699 | 506 764-3280
info@sucreriechiasson.com
www.sucreriechiasson.com

Les Avocates-Notaires
Me Bernice Duguay, Me Émilie Godin &
Me Jessica Beaudin Guignard
1369-1 rue des Fondateurs
Paquetville, N.B. E8R 1A3
bernice@leboudreau.ca
506-764-3008
Vente et achat de maisons, hypothèques, testaments et procurations, incorporations, mariages, ententes de séparation, divorces et autres services légaux.

LOSIER
STATION SERVICE LTÉE
ACHAT ET VENTE DE VOITURE D'OCCASIONS
RÉPARATION GÉNÉRALE POUR TOUS VÉHICULES
ALIGNEMENT & INSPECTION NB
MARC-ANDRÉ LOSIER JEAN-FRANÇOIS LOSIER
506.358.2829 506.358.2080
506.358.2774
losier.station.service@hotmail.com
3876 Boul. des Fondateurs, St-Isidore, NB E8M 1C2

GG HACHÉ & FRÈRES LTÉE
DEUTZ - KIOTI - CARRARO
Service de pièces et réparation générale
Matthieu Thibodeau
4002, boul. des Fondateurs
St-Isidore, N.-B. E8M 1E8
Tél.: (506) 358-2203
Fax.: (506) 358-2127
gghache@nbnet.nb.ca

Tazza Caffe
Julie Haché Thibodeau
Propriétaire
3972 boul. des fondateurs, St-Isidore, N.B. Tél: (506) 358-2002

Gabriel Haché Ltd. gh